

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 70/1979 (1979)

Artikel: Ecole et métiers : résultats obtenus et considérations proposées par l'Office cantonal vaudois d'orientation professionnelle à la suite d'enquêtes conduites auprès d'élèves terminant leur scolarité obligatoire

Autor: Zahn, Charles

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-116882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ecole et métiers

Résultats obtenus et considérations proposées par l'Office cantonal vaudois d'orientation professionnelle à la suite d'enquêtes conduites auprès d'élèves terminant leur scolarité obligatoire

par Charles Zahn

1. Préambule

Chaque été, près de 6000 jeunes gens, garçons et filles, arrivent au terme de leur scolarité obligatoire. Ils ont suivi des filières scolaires différentes et se préparent à occuper, à plus ou moins long terme, des emplois très divers. Il en résulte une situation apparemment équilibrée en ce sens que, sur un plan général, chacun semble trouver une voie de formation ou un emploi à sa mesure et aucune branche importante de notre économie n'est gravement mise en péril par manque de relève qualifiée.

Toutefois, cet équilibre global subit des tensions passagères ou chroniques dans tel ou tel secteur professionnel ou masque des insatisfactions de certains groupes de jeunes. Ces tensions mettent alors en évidence d'une part les pressions du monde économique, qui s'exercent sur le système scolaire par les lois du marché du travail et les exigences d'entrée dans telle ou telle formation, et d'autre part les pressions de l'école elle-même sur l'économie. En effet, en modifiant ses méthodes pédagogiques, en offrant certains enseignements nouveaux aux élèves, l'école contribue à faire naître en eux des besoins ou des aspirations dont les entreprises doivent s'accommoder.

Par leur fonction, les conseillers en orientation sont placés journallement au point de rencontre de ces influences dont vont dépendre, dans une large mesure, les décisions d'orientation que prendront les élèves.

Afin de mieux connaître cette situation et saisir son évolution, les conseillers vaudois procèdent chaque année à des enquêtes leur permettant de mettre en relation la provenance scolaire des élèves et les orientations retenues.

En 1978, cette recherche a été plus importante en ce sens qu'en plus de la scolarité antérieure et du choix, il a été tenu compte du sexe des élèves, du niveau socio-culturel des familles, du lieu géographique du domicile et de l'école, de l'âge et des projets à terme. Cette année a été choisie parce qu'elle

se trouve être la dernière où la quasi-totalité de la volée d'élèves terminait sa scolarité selon le système scolaire en vigueur depuis 1956.

En 1979, une enquête a été conduite selon les mêmes critères auprès de la première volée complète qui a bénéficié de l'enseignement dans les zones dites «pilotes» où est expérimentée une nouvelle structure de l'école. Le premier objectif y est de «tenter de remédier à la rigidité et à l'étanchéité des systèmes scolaires» qui doivent avoir «la souplesse nécessaire pour permettre à un élève de passer, en cours de scolarité, d'un type d'étude à un autre sans trop de difficulté»*.

Nous allons donc présenter ci-après quelques résultats globaux de ces recherches et mettre en évidence certaines considérations et réflexions qu'elles nous ont inspirées.

2. Constatations générales

Apprentissage

Ces enquêtes confirment qu'année après année la formation par apprentissage officiel est choisie par 50 à 55 % des élèves. Cette proportion correspond à un nombre légèrement inférieur à celui des places d'apprentissage à disposition sur le marché du travail. De ce fait, certaines possibilités de formation ne sont pas utilisées et ceci dans les métiers qui n'attirent actuellement pas la jeunesse. Dans la majorité des autres professions, un réel «numerus clausus» existe. Face à l'afflux des candidats, les écoles des métiers et d'art appliqué ainsi que de nombreuses associations professionnelles ou entreprises organisent des concours sous forme d'examen de sélection fondé généralement sur un contrôle des connaissances scolaires. Par la nature des questions posées, cet examen tend à favoriser les bons élèves de classes primaires, et surtout ceux qui ont suivi une classe supérieure de l'enseignement primaire, au détriment des élèves issus des classes pré-gymnasiales. Il s'agit précisément d'un domaine où une collaboration entre milieux scolaires et milieux professionnels permettrait des ajustements réciproques en vue d'un meilleur équilibre.

Grâce à cette collaboration, les maîtres réaliseraient peut-être que, souvent à leur insu, ils véhiculent certains stéréotypes face aux métiers. Ces attitudes «a priori» tendent à valoriser certaines formations déjà très surestimées dans le public et où les candidats sont trop nombreux, au détriment d'autres voies auxquelles le marché du travail reste très ouvert. En effet, des réactions de type affectif, fondées sur une mauvaise connaissance des possibilités de carrière que peut offrir tel ou tel apprentissage, nuisent au recrutement dans certains métiers; mais elles nuisent aussi et surtout à certains jeunes, victimes de ces préjugés. Il faut aussi remarquer qu'une évolution de l'opinion publique peut bouleverser une situation de façon inattendue en l'espace d'une année. L'émergence des idées «écologiques» a créé un engouement pour l'horticulture et les métiers du bois, de forestier à ébéniste, alors que le métier de scieur est resté totalement en marge des intérêts des jeunes.

* Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les expériences de réforme de l'école vaudoise (printemps 1975).

Cette collaboration entre l'école et les métiers devrait aussi permettre d'éviter que des élèves soient confrontés à des examens de sélection où la matière proposée favorise arbitrairement certaines catégories d'élèves.

Certes, cette collaboration s'instaure au niveau des chefs de service, des cadres, mais le fossé demeure entre le contremaître et l'instituteur, entre le maître professionnel et la maîtresse secondaire.

Poursuite d'études

La poursuite des études au gymnase, à l'école de commerce, reste pour beaucoup de parents la voie royale qui conduit aux «belles» carrières. Cette voie est choisie par 25 à 30 % des élèves, mais seuls 10 à 15 % vont se retrouver dans les auditoriums de l'Université ou à l'EPFL!

A défaut d'enquête longitudinale qui nous fournirait les proportions précises quant au choix ultérieur de ces élèves, nous savons par expérience qu'un certain nombre d'entre eux se dirigent, entre 18 et 20 ans, vers les professions pédagogiques, sociales et paramédicales. Sur les 40 % qui, à 16 ans, nous ont indiqué un choix à terme, près de la moitié nous ont signalé ces professions. Mais les écoles de formation dans ce domaine limitent le nombre des élèves à leur capacité d'accueil et, de ce fait, tous ces projets ne pourront être réalisés.

Nombreux sont donc les gymnasiens qui doivent songer à une école de métiers ou d'art appliqué, ou à un apprentissage, pour être en possession d'un titre leur donnant accès à un emploi qualifié, soit à la suite d'un échec en cours ou à la fin de leurs études, soit même s'ils sont possesseurs d'un diplôme de culture générale, voire d'une maturité. Certes, le droit à l'instruction après 16 ans – à la «culture» – doit être offert à chacun. Mais nous avons l'impression que les collégiens, en possession d'un certificat secondaire des sections générales surtout, sont nombreux à envisager les écoles secondaires supérieures comme solution d'attente agréable, et qu'ils remettent à plus tard un choix et une formation professionnelle dont les exigences sont souvent beaucoup plus contraignantes.

Rattrapage scolaire et solution d'attente

Si ce droit à l'instruction est offert généreusement aux élèves secondaires et, depuis deux ans, aux élèves des classes supérieures de l'enseignement primaire par le biais des classes de raccordement, il ne l'est pas aux élèves des classes primaires qui, jusqu'à ce jour, représentent 40 % des écoliers. De ces élèves, un sur six environ n'est pas en mesure de faire un choix à 16 ans. Reste alors la possibilité, soit de répéter entre 16 et 17 ans une classe terminale primaire avec l'autorisation, pas toujours accordée, de l'autorité scolaire locale, soit de fréquenter une école privée, si les parents en ont les moyens, soit d'effectuer un stage linguistique ou pré-professionnel, en restant ainsi soumis au bon vouloir d'un patron ou d'une famille d'accueil.

Cependant, beaucoup de ces élèves entreprennent une formation l'année suivante. Seule une enquête longitudinale nous en fournirait la proportion précise, mais nous savons que sur les 5 100 contrats d'apprentissage signés en 1978 dans le canton de Vaud, seulement 3 235 le sont par des jeunes gens immédiatement à la sortie de l'école officielle.

Formation non officielle

Finalement, moins de 10% des élèves entreprennent à 16 ans une formation non reconnue par les pouvoirs publics, soit qu'ils n'en ont pas les moyens intellectuels (formation de manœuvres spécialisés), soit que la formation à la carrière envisagée n'est pas reconnue officiellement (aide en médecine dentaire par exemple). Le fait que certaines formations, tout aussi exigeantes que bien des apprentissages, ne soient pas contrôlées et sanctionnées par un titre reconnu par l'autorité fédérale ou cantonale, est une anomalie qui a le plus souvent son origine dans des divergences de vues entre entreprises, associations professionnelles et autorités.

3. Choix et scolarité

Comme l'indique le tableau I (page suivante) le niveau du choix professionnel est largement conditionné par la scolarité antérieure. Il est un fait que dans notre société les professions se situent dans une hiérarchie empirique basée sur les connaissances scolaires nécessaires à leur acquisition et à leur exercice. L'habileté ou le savoir-faire manuel, qui ne va pas toujours de pair avec l'intelligence abstraite, est une valeur que l'homme moderne reconnaît plus facilement dans les musées que chez son voisin artisan !

Scolarité primaire ou pratique

Bien que la proportion d'élèves terminant les classes primaires traditionnelles soit nettement plus élevée que la proportion d'élèves de la division pratique réformée, l'avenir de ces jeunes gens reste l'apprentissage pour 70 à 75 % d'entre eux. Les seules autres possibilités sont les solutions d'attente ou les formations non officielles. Il faut remarquer que grâce au système d'apprentissage mixte – trois à quatre jours par semaine dans l'entreprise et un à deux jours de cours à l'école professionnelle –, puis à l'organisation du perfectionnement professionnel, cette population va former la grande cohorte de la main-d'œuvre hautement qualifiée qui contribue largement à maintenir à notre pays son pouvoir d'exportation. Mais il faut aussi souligner que c'est à cette population que les pouvoirs publics offrent la scolarité, puis la formation professionnelle, la moins onéreuse: environ 3000 francs par an pour un élève primaire et 2000 francs pour un apprenti, alors qu'il faut compter 5000 francs pour un élève secondaire, près de 10000 francs pour un gymnasien et plusieurs dizaines de milliers de francs pour un étudiant. La formation tant scolaire que professionnelle de l'enfant handicapé revient facilement de 20000 à 30000 francs par an et pourtant la frontière reste floue entre l'élève primaire qui a beaucoup de peine et le débile mental léger. Par simple souci d'équité d'abord, notre vœu serait que l'autorité scolaire porte une attention toute particulière à l'enseignement dispensé dans les divisions pratiques remplaçant, dans les écoles réformées, des classes primaires. Une pédagogie adaptée doit être instaurée et une période de transition entre l'école et l'apprentissage devrait être offerte en option aux élèves peu mûrs pour faire un choix, ou qui sont encore insuffisamment développés pour affronter les 45 heures hebdomadaires d'un apprentissage

TABLEAU I

ENSEMBLE DU CANTON		Niveau des choix scolaires ou professionnels										ZONES PILOTES	
Enquête 1978 Scolarité traditionnelle		Solutions attente		Formations non officielles		App. et assimilés		Poursuite études		Enquête 1979 Scolarité «réformée»			
N	%	N	%*	N	%	N	%	N	%	Filières scolaires	N	%	
2684	43	469	17	349	13	1861	70	5	-	Division pratique	171	26	
2008	32	23	13	19	11	128	75	1	1		Division moyenne	289	45
1119	18	269	13	129	6	1041	52	569	28	Division gymnasiale		185	29
455	7	31	11	17	6	174	60	67	23		Total	645	100
6266	100	38	3	13	1	158	14	910	81				
		23	12	5	3	36	19	121	65				
		840	13	515	8	3235	52	1676	27				
		77	12	41	6	338	53	189	29				

TABLEAU II

N	%	Sexe	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
3133	50	Garçons	329	10	151	5	2004	64	649	21	351	54
			23	7	15	4	219	62	94	27		
3133	50	Filles	511	16	364	12	1231	40	1027	33	294	46
			54	18	26	9	119	41	95	32		

*% par rapport au total de la filière scolaire concernée.

exigeant ou pénible, ou encore à ceux qui désirent compléter leurs connaissances scolaires.

Classes générales de l'enseignement secondaire, classe supérieure de l'enseignement primaire et division moyenne

Mis à part les 10 à 15 % de solutions d'attente que l'on retrouve à toutes les fins de scolarité et les quelques pour-cent choisissant une formation non reconnue, cette catégorie d'élèves se destine à l'apprentissage et à la poursuite d'études à raison de 2 contre 1 en moyenne. Il s'agit essentiellement d'apprentissages dits «scolarisés» dans les entreprises ou dans les écoles de métiers et d'art appliqué. L'accès à ces formations se fait par des concours pour lesquels ces élèves sont généralement bien préparés. La poursuite des études les conduit au seuil des carrières pédagogiques, sociales et paramédicales. La possibilité leur est aussi offerte de rejoindre le gymnase et d'y préparer un examen de maturité. L'éventail des choix reste grand ouvert pour ces élèves, et c'est peut-être par ce fait même que ces élèves ont des difficultés: choisir, c'est facile, mais c'est aussi se limiter à *un* projet et en abandonner d'autres. Ces abandons sont parfois douloureux, d'où une tendance à poursuivre des études sans choisir.

Scolarité secondaire et divisions gymnasiales

Dans la scolarité traditionnelle, sur l'ensemble des élèves, seul un sur cinq échappe de gré ou de force à sa «destinée». Celui-ci fera un apprentissage plus ou moins scolarisé, choisira une solution d'attente ou une formation pratique. Les autres poursuivront leur formation scolaire au gymnase. Seulement 34 % de ces derniers énoncent à 16-17 ans un projet à long terme. Sur ces 34 %, soit 296 projets, 186 concernent l'Université et 110 une voie différente, en majorité dans le domaine social, enseignant ou soignant.

Dans la division gymnasiale des classes réformées, par contre, l'éventail resterait un peu plus ouvert et un tiers des élèves envisagent à 16 ans une formation autre que le gymnase.

4. Choix et sexe

Le tableau II ci-contre met en évidence les différences très sensibles entre les choix des garçons et ceux des filles, quel que soit le système scolaire.

Garçons

Les garçons ont de nombreuses possibilités d'apprentissage, tant dans les professions artisanales que techniques. Les métiers de l'alimentation et du bois, et suivant la scolarité effectuée, les formations en relation avec l'électronique, le commerce et la comptabilité jouissent actuellement d'un certain prestige. Les deux tiers des jeunes gens entrent donc en apprentissage ou dans une école de métiers ou d'art appliqué; seul 1 sur 5 poursuit des études. Les solutions d'attente sont relativement peu nombreuses et la formation pratique n'est en fait retenue que par ceux qui ne peuvent en envisager une officielle.

Filles

La situation se présente très différemment pour les jeunes filles. Bien que toutes les formations leur soient légalement ouvertes, rares sont celles qui choisissent un métier traditionnellement masculin, même si cet apprentissage ne comporte ni travaux salissants, ni efforts physiques. Avant la période de récession, un certain nombre de filles entreprenaient un apprentissage dans les métiers des arts graphiques ou du dessin technique (bâtiment, génie civil en particulier). Malheureusement, ces deux secteurs ont été spécialement touchés par le chômage en 1974 et ont perdu leur attrait auprès de la jeunesse. Maintes entreprises, ne souffrant plus actuellement de pénurie de main-d'œuvre, donnent la préférence à des apprentis. Les jeunes filles des classes primaires, de leur côté, restreignent leur choix aux professions typiquement féminines. D'autre part, elles ne peuvent plus guère envisager un apprentissage d'employée de commerce devenu plus difficile et cherchent à se rabattre sur le nouvel apprentissage d'employée de bureau en deux ans (mais les places en sont fort peu nombreuses), ou doivent alors se décider pour une formation de vendeuse ou de coiffeuse. De ce fait, 1 jeune fille sur 10 renonce à une formation reconnue et 1 sur 6 se résigne à une solution d'attente. Seulement 40 % de filles entreprennent un apprentissage.

Le tiers des filles terminant leur scolarité, dont la majorité de celles qui ont bénéficié d'un enseignement supérieur ou secondaire, poursuivent leurs études avec l'espoir, en général, d'être admises à une formation qui leur ouvrira une carrière pédagogique, sociale ou paramédicale. Ce secteur jouit actuellement d'un prestige certain. Elles souhaitent aussi leur épanouissement dans un artisanat de rêve qui est malheureusement loin des réalisations artisanales de la courtepoinrière, du peintre-décorateur ou de la fourreuse.

5. Choix et milieu géographique de domicile

Si nos enquêtes n'ont permis, jusqu'à maintenant, que de préciser et de chiffrer des faits plus ou moins connus, elles ont eu cependant le mérite de démontrer qu'il n'est plus nécessaire, dans le canton de Vaud, d'habiter en ville pour assurer l'avenir scolaire et professionnel de ses enfants.

Comme le démontre le tableau III, les solutions d'attente et les formations non officielles sont tout aussi nombreuses en ville qu'en zone rurale, et si la poursuite des études est plus fréquente en milieu citadin, la proportion des jeunes entreprenant un apprentissage est par contre plus grande dans les villages que dans les villes.

Cette différence, semble-t-il, est à mettre en corrélation avec une mentalité particulière plutôt qu'avec une question de distance kilométrique. En effet, selon divers sondages, les jeunes de la campagne doivent se rendre en ville, qu'ils entreprennent un apprentissage scolarisé ou qu'ils poursuivent des études. Toutefois, en milieu rural, on préférera donner aux enfants un métier par apprentissage plutôt que les pousser vers des études si la réussite n'en paraît pas assurée.

TABLEAU III

ENSEMBLE DU CANTON		Niveau des choix scolaires ou professionnels								ZONES PILOTES		
Enquête 1978 Scolarité traditionnelle		Solutions attente		Formations non officielles		App. et assimilés		Poursuite études		Enquête 1979 Scolarité « réformée »		
N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	Milieu géogra. domicile	N	%
951	15	129	14	87	9	568	60	167	17	Zone rurale	56	8
		10	18	3	5	27	48	16	28			
1745	28	248	14	160	9	921	53	416	24	Zone mi-urbaine	268	42
		30	11	19	7	146	55	73	27			
3570	57	463	13	268	8	1746	49	1093	30	Zone urbaine	321	50
		37	12	19	6	165	51	100	31			

TABLEAU IV

N	%	Filières scolaires	N	*%	N	%	N	%	N	%	Filières scolaires	N	%
2176	35	Manœuvres, ouvriers	350	16	254	12	1318	61	254	11	Manœuvres, ouvriers	228	35
			27	12	20	9	158	69	23	10			
2537	40	Employés, indépend.	309	12	199	8	1413	56	616	24	Employés, indépendants	226	35
			21	9	17	8	114	50	74	33			
1553	25	Cadres, prof. libérales	181	12	62	4	504	32	806	52	Cadres, prof. libérales	191	30
			29	15	4	2	66	35	92	48			

6. Choix et milieu socio-culturel des familles

De nombreuses études ont déjà démontré l'importance capitale qu'a le milieu socio-culturel des familles sur la scolarité des enfants.

Comme nous l'avons démontré ci-dessus, la scolarité des enfants conditionne largement leur futur choix et leur niveau de formation professionnelle. Il fallait donc s'attendre à trouver une relation étroite entre le milieu socio-culturel des familles et le niveau du choix des enfants.

Le tableau IV (page précédente), met en évidence cette relation. Nous constaterons simplement que s'il est regrettable qu'un seul enfant de manoeuvre ou d'ouvrier sur 10 ait la chance d'entreprendre des études (contre 1 sur 2 dans le quart dit de niveau supérieur de la population), on peut trouver fâcheux que seuls 3 jeunes sur 10 dans ce quart supérieur aient la possibilité d'envisager un apprentissage (contre 6 à 7 sur 10 dans le tiers formé de milieux dits « modestes »).

Dans leur pratique courante, les conseillers en orientation constatent que de multiples barrières, conscientes ou inconscientes, sont dressées par la majorité des parents dès qu'il est question pour leur fils ou leur fille d'envisager une formation très éloignée de leur expérience personnelle. En fait, il est aussi difficile à une fille de manoeuvre douée de poursuivre des études qu'à un fils d'avocat d'entreprendre un apprentissage tant soit peu pénible ou salissant.

En effet, l'affirmation de sa personnalité par une formation ou des études qui place le sujet en porte-à-faux avec sa famille reste chose rare et difficile. Par contre l'abandon ou la passivité face à une formation professionnelle et la révolte stérile contre sa famille semblent actuellement plus fréquents.

7. Scolarité traditionnelle et scolarité réformée

Les tableaux ci-dessus traduisent en regard les résultats de l'enquête générale conduite auprès des élèves ayant suivi une scolarité traditionnelle et les résultats de 1979 portant sur les choix des élèves ayant bénéficié de l'enseignement dans les zones pilotes.

Ces valeurs restent, dans l'ensemble, assez proches et il n'y a guère été question de différences jusque-là.

Avant d'aborder cette comparaison, il y a certaines hypothèses à émettre et certaines précautions à prendre.

Hypothèses

La volée qui a terminé sa scolarité en 1978 a suivi une filière dite « traditionnelle » qui se caractérisait par une sélection scolaire très précoce, à dix ans déjà, et où le passage d'un type d'enseignement à un autre s'effectuait essentiellement sur un mode « descendant ». De ce fait, on a reproché à cette structure scolaire de faciliter les enfants déjà favorisés par leur milieu familial, par leur sexe ou leur lieu de domicile et de ne pas aider les enfants moins avantagés à compenser peu à peu leur handicap de départ.

En créant une structure scolaire plus souple, plus perméable, en remplaçant une sélection précoce et rigide par des cours à niveaux et à options ainsi

qu'une observation s'étendant sur plusieurs années, les réformateurs ont eu entre autres objectifs d'aider les enfants à mieux faire valoir toutes leurs capacités personnelles grâce à une pédagogie renouvelée.

Nous pouvons donc poser l'hypothèse que, dans cette nouvelle structure, les caractéristiques liées au milieu familial de chaque enfant devraient jouer un rôle moindre au cours de la scolarité, puis dans le choix des études ou des professions.

Résultats et précautions

L'examen attentif des tableaux ci-dessus indique qu'en effet nous avons dans l'ensemble pour les zones pilotes:

- plus de choix vers des études et des apprentissages (82 % contre 79 %);
- plus de garçons ayant suivi une division pratique qui choisissent l'apprentissage (75 % contre 70 % des élèves des classes primaires traditionnelles);
- plus d'enfants d'employés et d'indépendants qui entreprennent des études (33 % contre 24 %).

Nous laissons le soin au lecteur de découvrir ces différences qui en général semblent confirmer ces hypothèses.

Toutefois, de sérieuses réserves doivent être faites avant d'interpréter de façon hâtive ces résultats. Les différences relevées sont petites et l'application de tests statistiques nous indique que plusieurs d'entre elles pourraient être dues au hasard. Dans les cas où la différence est significative, nous n'avons aucune certitude que ce fait soit à mettre uniquement en relation avec la nouvelle organisation scolaire. En effet, d'autres variables peuvent intervenir: la situation économique n'est pas exactement la même en 1979 qu'en 1978, l'expérience s'est déroulée dans la région lémanique, qui a ses caractéristiques et sa mentalité propre par rapport à l'ensemble du canton, et il s'agit en particulier de la première volée d'une zone expérimentale importante (Vevey) qui a bénéficié ou subi tout au cours de sa scolarité des avantages et des inconvénients liés au fait même qu'elle était la première, etc.

D'autre part, rien ne nous prouve que ces choix, même s'ils vont dans le sens de notre hypothèse, sont des choix valables et réalistes qui aboutiront à des emplois et à des carrières plus différenciés en fonction de l'origine socio-culturelle des élèves. En effet, quel sera le pourcentage de renoncements, d'échecs au cours des études et des apprentissages, par rapport aux difficultés que rencontreront les élèves qui ont suivi une scolarité traditionnelle?

Toutes ces questions et remarques nous montrent bien les limites d'une telle comparaison. Il semble toutefois que ces résultats nous permettent d'affirmer que les élèves n'ont, dans l'ensemble, pas été défavorisés dans leur choix professionnel par le fait qu'ils ont suivi un enseignement dans les « zones pilotes ».

Conclusions

Pour conclure, on peut se demander si la rénovation du système scolaire peut avoir une influence sur l'orientation professionnelle des élèves. La réponse à cette question peut revêtir plusieurs aspects.

Sur le plan quantitatif, et à court terme, il semble bien que l'économie dicte ses lois en exerçant des pressions sous forme de *numerus clausus* à l'entrée de toute formation non universitaire. La poursuite d'études au niveau gymnasial échappe provisoirement à ces pressions, et l'Université refuse en droit d'appliquer ces exigences, mais en fait certaines facultés utilisent d'autres moyens pour limiter le nombre de futurs diplômés sous la pression des milieux professionnels concernés (médecine). Les étudiants des facultés qui semblent ignorer ces pressions vont se retrouver, eux, à la fin de leurs études, devant des problèmes de recherche d'emploi (sciences humaines).

Quel que soit donc le système scolaire mis en place, la répartition de la jeunesse dans les diverses voies de formation ne peut, à court terme, subir une évolution sensible, et si évolution il y avait, elle serait essentiellement due à des modifications de la situation économique générale ou technologique dans tel ou tel métier.

L'école doit donc en tout premier lieu s'adapter à ces exigences et préparer les élèves en vue des possibilités actuelles de formation professionnelle. Une école réformée qui ignorerait le marché du travail formerait des jeunes inadaptés au monde des métiers dans lequel ils doivent s'intégrer.

En revanche, un enseignement «*décloisonné*» et plus individualisé devrait favoriser la qualité des orientations, en ce sens que les influences des divers milieux socio-culturels des familles, du sexe, du lieu de domicile devraient être moins prégnantes et conduire à des choix plus libres, plus en relation avec les caractéristiques individuelles de chacun.

Les enquêtes réalisées ne permettent en aucun cas de confirmer statistiquement cette hypothèse, mais les observations faites nous laissent penser que les expériences de réforme scolaire pourraient tendre vers ce but.

Si, à court terme, l'école doit se soumettre aux exigences de l'économie, à long terme cette même école peut avoir une influence décisive sur l'évolution de l'économie. L'histoire des 150 dernières années de notre pays le prouve largement, et une rénovation de l'école, si elle est réussie, porte en elle le germe d'un nouveau développement de nos activités professionnelles. Une école réformée ne transmet pas uniquement un savoir mieux adapté aux différences individuelles des élèves, mais cherche à fortifier l'autonomie de l'individu, son pouvoir créatif, son esprit de collaboration.

Ces qualités ne sont pas toujours reconnues de prime abord par l'entreprise, et le jeune travailleur se sent parfois brimé ou a l'impression d'effectuer une tâche au-dessous de ses qualifications, d'où des insatisfactions, des tensions.

Mais à la longue, ce sont ces qualités qui peuvent influencer sur le dynamisme de notre économie. Face à la concurrence étrangère, nos entreprises doivent, en effet, faire preuve d'une créativité sans cesse renouvelée, collaborer entre elles et développer leurs relations publiques, faire preuve d'autonomie afin de trouver leur voie propre. Peu à peu, ce développement aura certainement à son tour pour conséquence une modification quantitative du marché des apprentissages et des voies de formation.

Tout en préparant les élèves aux débouchés actuellement offerts, le rôle de l'école est aussi de précéder de quelques pas les besoins de l'économie; ce léger décalage provoque nécessairement certaines discordances entre école et métiers.

De telles enquêtes, réalisées année après année, contribuent, à côté de multiples autres informations, à saisir l'évolution de la situation et à expliquer certaines tensions, le cas échéant à prévenir certains déséquilibres trop graves entre l'école et les métiers.

CHARLES ZAHN

*Directeur de l'Office cantonal vaudois
et régional lausannois*

Né en 1931, Charles Zahn a acquis un brevet d'instituteur à l'Ecole normale de Lausanne, puis divers brevets spéciaux. Après quelques années d'enseignement, il a repris des études à l'Institut des sciences de l'éducation de Genève et a obtenu un diplôme en orientation scolaire et professionnelle.

Il fut durant dix ans conseiller en orientation et psychologue scolaire, et se trouve depuis 1967 à la tête de l'Office cantonal et régional d'orientation professionnelle.